



Soutenir l'opération Pièces Jaunes c'est
permettre le rapprochement des familles

Soutenir l'opération Pièces Jaunes c'est permettre le rapprochement des familles

La Fondation des Hôpitaux, reconnue d'utilité publique et présidée par Brigitte Macron, a pour vocation, depuis sa création en 1989, **d'améliorer le quotidien des patients, des soignants et des aidants** au sein des hôpitaux et des EHPAD français.

Grâce à l'**opération Pièces Jaunes**, la Fondation soutient la **création de lieux d'accueil** destinés à **faciliter la présence des familles à l'hôpital**, aux côtés des jeunes malades. Ces espaces chaleureux et conviviaux sont de véritables lieux-ressources pour les proches qui peuvent échanger et partager leur expérience avec d'autres familles. Ainsi, ces lieux réconfortants permettent d'appréhender la maladie de manière plus sereine.

• La Maison des Familles de Besançon, un havre de paix à deux pas de l'hôpital

🏡 Subvention de la Fondation : 300 000 €

Située dans un écrin de verdure, la Maison des Familles de Besançon accueille **les parents, familles ou amis de jeunes hospitalisés au CHU**. Elle dispose de salons chaleureux, d'une bibliothèque et même d'une buanderie totalement aménagée. L'équipe de la Maison, gérée par l'association Semons l'Espoir, propose aux familles de nombreuses activités pour leur permettre de **continuer de vivre presque comme chez eux** et de profiter de **moments de partage avec leurs proches**.

« Lorsqu'on a accompagné nos deux filles, Valérie et Emilie, à l'hôpital, on a pu se rendre compte à quel point il était important que les parents restent à côté de leur enfant et accompagner les jeunes malades dans leur parcours de soins » précise Pierre Dornier, Président de l'Association Semons l'Espoir

La Maison des Familles de Besançon dispose actuellement de **33 chambres**. En 2022, une extension financée par la Fondation permet la **création de 12 chambres supplémentaires**. La Fondation avait déjà subventionné la création de la Maison en 2014 et l'**aménagement des espaces de loisirs** en 2017 à hauteur de **300 000 €**.

Depuis 1989 la
Fondation a financé

15 762
projets grâce à
Pièces Jaunes dont :

70
Maisons des Familles

2 827
chambres parents-enfants

250
espaces familles

2 600
lits-accompagnants

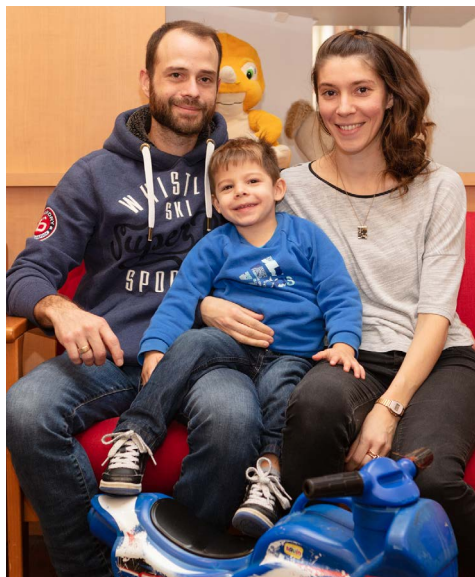




DES ESPACES PENSÉS POUR LE QUOTIDIEN DES FAMILLES

Les espaces familles sont **directement aménagés au sein de l'hôpital**. Ils offrent aux familles la possibilité de **se détendre** et de **se reposer** dans un cadre apaisant. Ils sont pensés de manière à **favoriser les échanges** entre parents, enfants et soignants, tous confrontés aux difficultés de la maladie. Ils proposent des **activités variées** telles que des représentations musicales, des séances de massage ou bien des cours de yoga. Les parents peuvent aussi y faire du télétravail.

Les espaces familles sont également des **lieux d'informations et d'orientations** où chacun peut demander conseil et **trouver l'écoute de professionnels de santé** (psychologues, assistants sociaux, ou médecins).



PERMETTRE AUX PARENTS DE DORMIR AUX CÔTÉS DE LEUR ENFANT AVEC LES LITS ACCOMPAGNANTS



Avoir ses parents auprès de soi lors d'une hospitalisation, quel qu'en soit la durée, apporte un **réconfort primordial** au bien-être de l'enfant. Les chambres parents-enfants rassurent dans un environnement parfois déroutant.

Afin de permettre une hospitalisation sereine, tant aux enfants qu'à leurs parents, il est essentiel de tout mettre en place pour qu'ils puissent rester ensemble.

Pauline a 17 ans, elle est née avec une maladie génétique rare. Cela lui occasionné de nombreux troubles du développement depuis sa naissance. Grâce aux lits accompagnants financés par la Fondation, Pauline peut dormir près de sa maman ou son papa lors de ses hospitalisations. Réconfortante, la présence de ses parents aide Pauline à affronter un parcours de soins pas toujours évident à son âge.

Chaque année, la Fondation reçoit de nombreuses demandes de lits-accompagnants ou de financement de Maison des Parents et d'espaces familles dans le cadre de l'opération Pièces Jaunes.



Comment soutenir l'opération Pièces Jaunes ?



Mécénat financier

Faites un **don fléché** sur un projet au profit des enfants hospitalisés, des adolescents en souffrance à l'hôpital.



Mécénat en nature

Soutenez la Fondation en **proposant vos services** ou des dons en nature pour les hôpitaux de toute la France.



Partenariat

Proposez un **produit-partage**, une opération de collecte pour l'opération Pièces Jaunes ou un **relai sur vos supports de communication**.

En soutenant la Fondation des Hôpitaux, votre entreprise bénéficie **d'une réduction d'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du montant du don**, dans la limite de 20 000 € ou de 0,5 % du chiffre d'affaires hors taxe.

Exemple : Si une entreprise fait un don de 20 000 €, elle peut alors bénéficier d'une réduction d'impôts de 12 000 €.

La Fondation propose de **nombreuses contreparties en visibilité** selon le programme soutenu et le montant du don.

Pour toute question, contactez l'équipe partenariats
à l'adresse partenariats@fondationhopitaux.fr